

Une école au centre de Liège, une ambiance familiale

Des murs accueillants : classes spacieuses, deux cours de récréation, hall omnisport, salle de gymnastique, salle de spectacle, laboratoires de sciences, des outils pédagogiques modernes, ordinateur et projecteur dans toutes les classes, tableaux interactifs, centres cybermédia, ...
Facilement accessible par les lignes de train, tram et bus.

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h05 et de 12h55 à 15h40 ou 16h30
mercredi : de 8h30 à 12h05

L'école est ouverte de 7h30 à 17h00, la surveillance est assurée de 8h00 à 17h00.

Les temps de midi

Il est possible de se procurer des sandwiches à l'école.
Aux élèves ne rentrant pas à la maison, l'école propose, outre l'accès aux réfectoires, diverses activités: étude, centres cybermédia, sports (basket, kicker, mini-foot, tennis de table), ainsi que des activités proposées par les élèves eux-mêmes.

L'étude après la classe

L'école organise une étude surveillée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 17h15 (sur inscription; possibilité de quitter à 16h30 et à 17h15).

La construction d'un projet de vie personnel

Dès la 1^{re} année, Saint-Jacques propose des activités variées qui encouragent chaque élève à donner le meilleur de lui-même en fonction de ses goûts et de ses capacités. L'élève est incité à devenir acteur de son apprentissage, tandis que son professeur l'accompagne en pratiquant une pédagogie adaptée et différenciée.

Les professeurs, et plus particulièrement le titulaire, sont attentifs à l'apprentissage d'une méthode de travail efficace, à l'organisation et à la gestion du temps de travail dans le but de rendre leurs élèves de plus en plus autonomes.

En plus, l'élève bénéficie du concours du **centre PMS** attaché à notre établissement pour tout ce qui touche à l'aide au développement de ses potentialités, à l'élaboration de son projet de vie personnel et scolaire, à la promotion de sa santé.

Rencontres élèves, parents et professeurs

Saint-Jacques organise régulièrement des soirées d'information pour les parents et des soirées de contact entre les parents et les professeurs.

Diverses activités de rencontre entre élèves de 1^{re} et titulaires sont organisées en début d'année. Des « parrains et marraines » participent aussi à l'accueil et à la bonne intégration des nouveaux élèves.

Vie culturelle et sociale

Saint-Jacques veut développer l'ouverture d'esprit des élèves en les invitant à participer à la vie culturelle de la région et en favorisant les leçons en dehors de ses murs : théâtre, conférences, cinéma, musique, excursions géographiques, voyages linguistiques et culturels, expositions artistiques et scientifiques...

L'école encourage l'engagement des élèves en dehors du temps scolaire dans les mouvements de jeunesse, le sport, la danse, la musique... Elle soutient l'organisation avec les élèves de diverses manifestations : suivant les années, Fête de l'école, bal rhéto, journée solidarité, spectacles de théâtre, marché de Noël, soirée Halloween...

La délégation d'élèves, le conseil de participation, les différents groupes en projet permettent aux élèves de faire l'expérience de la citoyenneté.

Inscriptions en première année (suivant la procédure fixée par le « Décret Inscriptions »)

du lundi 2 février au vendredi 6 mars 2026

Pendant les heures d'ouverture de l'école
(8h30-16h30, mercredi jusqu'à midi)
Entrée : rue Darchis, 43

Dépôt du CEB et autres documents :

Pendant les vacances d'été :
Jusqu'au 10 juillet et à partir du 17 août 2026
Du lundi au vendredi :
de 9h30 à 16h
(Entrée : rue Darchis, 43, s'adresser à la permanence)



Depuis sa fondation en 1908, Saint-Jacques s'inscrit dans un projet de formation humaniste, d'éducation chrétienne et d'émancipation de la personne.

Un projet que, 100 ans plus tard, le Lycée continue à défendre en accueillant et en formant ses élèves pour construire des personnalités libres et responsables, des adultes compétents, acteurs de leur vie, des hommes et des femmes respectueux d'eux-mêmes et des autres, ouverts à la diversité du monde, au dialogue et à la solidarité.

Un parcours de 6 années d'humanités à Saint-Jacques

Le Tronc commun

Le Tronc commun propose un parcours d'apprentissage dans la continuité de l'école fondamentale.

Le renforcement des apprentissages fondamentaux, la modernité et l'ouverture par l'éducation aux médias et au numérique ainsi que la dynamique d'orientation progressive au travers de l'éducation aux choix, constituent les axes majeurs du TC

Le degré d'orientation (3^e et 4^e années)

Fort des acquisitions du 1^{er} degré, l'élève qui choisit la filière de l'enseignement général, s'engage dans une formation qui compte au minimum 28 périodes par semaine et au maximum 32 périodes. Il suit les disciplines relevant de la formation commune et choisit ses options en fonction de ses goûts et aptitudes.

Le degré de détermination (5^e et 6^e années)

Les options du degré d'orientation sont poursuivies et renforcées; de nouvelles options sont proposées. Il complète son horaire (de 28 à 32, voire 35 périodes) par des activités complémentaires dont le but essentiel est la préparation aux études supérieures.

La grille de cours en 1ère année du Tronc commun

Français et langues anciennes	6h
Education culturelle et artistique	2h
Langue moderne I (au choix : allemand, anglais, néerlandais)	4h
Mathématique	5h
Sciences	3h
Sciences humaines	4h
Formation manuelle, technique, technologique et numérique	1h + 2h N
Religion	2h
Education physique	3h

La dynamique pédagogique du Tronc commun se construit sur une approche évolutive afin de s'adapter au mieux aux besoins des élèves et ceci, notamment par l'Accompagnement Personnalisé, deux périodes, au minimum par classe et par semaine pendant lesquelles un renforcement de l'encadrement est organisé.

Si l'élève rencontre des difficultés persistantes, un dossier l'accompagne au long de sa scolarité : le **DAccE**

En principe, l'élève poursuit le Tronc commun sans redoublement mais en cas de difficultés persistantes, qui bloquent la progression de l'élève, une décision de maintien dans l'année peut être prononcée sur base du DAccE.

Les apprentissages sont organisés en 5 domaines.

1° Français, art et culture

- Français
- Langues anciennes (Latin)
- Education culturelle et artistique

2° Sciences humaines, philosophie et citoyenneté

- Formation historique, géographique, économique et sociale
- Philosophie, citoyenneté et religion

3° Langues modernes

4° Math, sciences et techniques

- Mathématiques
- Sciences
- Formation manuelle, technique, technologique
- Numérique

5° Education physique, bien-être et santé

- Aptitudes physiques
- Bien-être corporel et émotionnel

Actuellement....

Aperçu de la grille horaire du 2° degré

La formation commune

- Religion catholique 2h
- Education physique 2h
- Français 5h
- Langue moderne I
(allemand, anglais, néerlandais) 4h
- Histoire 2h
- Mathématique 5h
- Géographie 2h
- Sciences 3h ou 5h

La formation optionnelle

- Grec 4h
- Latin 4h
- Langue moderne II
(anglais, néerlandais) 4h
- Sciences sociales 4h

Activité complémentaire

- Activité en langue moderne I 2h
- Langue moderne espagnol 2h

Aperçu de la grille horaire du 3° degré

Disciplines obligatoires :

- Religion catholique 2h
- Education physique 2h
- Français 4h
- Langue moderne I (allemand, anglais, néerlandais) 4h
- Histoire 2h
- Mathématique 2, 4 ou 6h
- Géographie 2h
- Sciences (biologie, chimie, physique) 3h

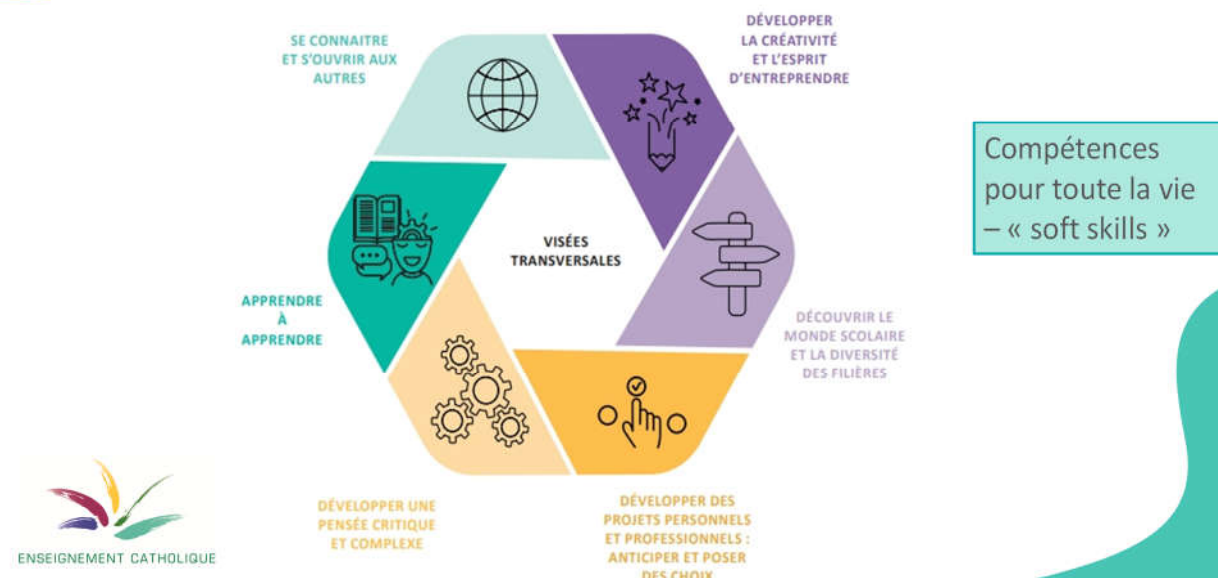
L'élève doit choisir **au moins une option** parmi les suivantes :

- Grec 4h
- Latin 4h
- Langue moderne II (anglais, néerlandais) 4h
- Sciences générales (biologie, chimie, physique) 6h + 1h
- Sciences sociales 4h

L'élève complète son horaire par des **activités complémentaires** :

- Activités de français 2h
- Histoire de l'art 2h
- Préparation aux études supérieures mathématiques 2h
- Préparation aux études supérieures scientifiques 1h
- Langue moderne espagnol 2h
- Informatique 2h

A travers les cours et différents projets, l'école apprend aussi à votre enfant à :



L'évaluation :

Tout au long de ses apprentissages, l'élève est évalué de manière formative et sommative

A la fin de la S3, l'élève passera des épreuves d'évaluation externes certificatives décernant le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

